

*Rhamnusium bicolor* SCHRANK. — Tirlemont, 4-VI-1911, 1 ex. (Coll. VREURICK). — Halle, 1 ex. (Coll. GÉRARD-FILLOT).

*R. bicolor* var. *glaucopterum* SCHALL. — Spy, 1 ex. (Coll. GÉRARD-FILLOT).

*Rhagium bifasciatum* F. — Robertville, 24-V-1951, 3 ex. au vol (!).

*R. bifasciatum* var. *Ecoffeti* MULS. — Robertville, 24-V-1951, 2 ex. au vol (!).

*Callidium aeneum* DEG. — Moorsee, 23-III-1916, une douzaine d'ex. (Coll. I. R. Sc. N. B.). Cette rare espèce ne fut plus capturée que deux fois par la suite : Torgny (GUILLEAUME et VREURICK, 1933) et Gomzé-Andoumont (BARLET, 1948).

*Caenoptera minor* L. — Bévercé, 17-VI-1951, en nombre sur des Umbellifères dans une petite prairie au bord de la Warche (!).

*Obrium cantharinum* L. — Liège, VI-1893, 1 ex. (Coll. GÉRARD-FILLOT). — Rochefort, 15-VIII-1899, ex. (Coll. FRENNET). — Environs de Maredsous, 1 ex. (Coll. Abbaye de Maredsous).

*Tetropium castaneum* L. — Bévercé (Vallée de la Warche), 23-V-1951, 1 ex. de la f. typ. et 8 ex. de l'ab. *fulcratum* F., sur des souches récentes d'Épicéas ou au vol (!). — Robertville, 24-V-1951, 4 ex. de la f. typ., 13 ex. de l'ab. *fulcratum* F. et 4 ex. de l'ab. *aulicum* F., sur des souches d'Épicéa ou toujours en loge sous l'écorce des souches. Quelques nymphes également (!).

*Plagionotus arcuatus* var. *connatus* MORS. — Hautes-Fagnes, 6-VII-1939, 1 ex. (Coll. I. R. Sc. N. B.).

*Mesosa curculionoides* L. — Arquennes, VII-1942, 1 ex. (Coll. FRENNET ex Coll. SEGERS). — Connu de notre pays par deux anciennes captures à Morlanwelz et à Postel (LAMFÈRE, 1889).

*Stenostola ferrea* SCHR. — Bévercé (Vallée de la Warche), 17-VI-1951, 1 ex. sur un Noisetier (!). G. DEBATISSE.

#### Coléoptères intéressants pour la faune belge.

*Calosoma inquisitor* L. — Seraing (Bois de la Vecquée), 29-V-1950, 1 ex. écrasé sur une route.

*Hyloecetes dermestoides* L. — Bévercé (Pouhon des Cuves), 23-V-1951, 1 ♀ volant près d'un tas de bûches d'essences feuillues; Robertville, 24-V-1951, 1 ♀ au vol dans un bois d'Épicéa.

*Melanophila acuminata* L. — Wandre (La Motte), XII-1949, un adulte mort en loge dans l'écorce d'un tronc abattu de Pin sylvestre; quelques larves dans l'écorce. — Robertville, 24-V-1951,

un adulte en loge dans l'aubier d'une souche d'Épicéa de l'année précédente.

*Anthaxia quadripunctata* L. — Banneux (Louveigné), 22-VII-1951, en nombre sur des piquets de clôture en Épicéa sous l'écorce desquels les larves s'étaient développées; trous de sortie de l'année très nombreux.

*Chrysobothris affinis* L. — Wandre (La Motte), 27-V-1948, 1 ex. sortant d'une vieille souche d'essence indéterminée.

*Bostrychus capucinus* L. — Loën (Mont. St-Pierre), 23-IV-1949, 1 ex. sortant d'une vieille souche d'essence indéterminée.

— La séance est levée à 15 h. 45.

G. DE ATISSE.

\*

\*\*

#### Assemblée mensuelle du 7 octobre 1951

Présidence de M. A. CRÈVECŒUR, Président.

— La séance est ouverte à 15 h. 15.

Présents: MM. A. BALL, P. BASILEWSKY, L. BERGER, A. COLLART, J. COOREMAN, A. CRÈVECŒUR, P. DALIMIER, E. DERENNE, G. FAGEL, J. GHESQUIÈRE, A. JANSSENS, L. MARNEF, J. PASTEELS, C. SEGERS, J. VRYDAGH.

Excusés: MM. R. MAYNÉ, R. TOLLET, P. JOLIVET.

Décision du Conseil. — M. le Président fait connaître les décisions prises par le Conseil au cours de sa séance du jour.

Il donne lecture d'une lettre de notre collègue A. BALL, par laquelle ce dernier demande à être déchargé de ses fonctions comme membre du Conseil, pour des raisons de convenances personnelles. Le Conseil accepte la démission de M. A. BALL et le Président adresse à notre collègue les plus vifs remerciements pour le dévouement avec lequel il a assumé les charges qui lui ont été confiées pendant son long mandat d'administrateur. On se souvient que M. A. BALL a rempli avec zèle les fonctions de trésorier pendant plus de dix années.

— Lors de l'assemblée générale du 13 janvier 1952, il sera procédé à l'élection de 4 membres du Conseil, en remplacement de MM. A. CRÈVECŒUR, Président sortant et non rééligible, A. BALL, sortant et démissionnaire, L. BERGER et R. MAYNÉ, tous deux sortants et rééligibles. Candidats désignés au scrutin secret et pré-